



Santé - Social

Le 30 juin 2020



Le "Rocher de la santé" : Contribution CFE-CGC au "Ségur de la santé"

La crise sanitaire a mis en évidence les graves lacunes de la gouvernance de notre système de santé.

Elle a attiré l'attention du grand public sur des métiers cruciaux, difficiles, et pourtant mal rémunérés. Voici la synthèse de nos revendications et de nos propositions transmises au Ministère des solidarités et de la santé.

Revaloriser les métiers de la santé, améliorer les conditions de travail :

- Accorder la prime COVID à tous les salariés du secteur.
- Reconnaître les compétences des salariés : revaloriser les salaires, réviser les grilles indiciaires. Harmoniser les rémunérations pratiquées dans les structures de statuts différents.
- Recruter pour améliorer la qualité du soin et de la prise en charge.
- Former pour élargir les compétences et répondre aux besoins.
- Instaurer un dialogue de qualité, avec les représentants des salariés et du corps médical (CME) afin de garantir la pérennité des orientations et des décisions prises.
- Améliorer la qualité de vie au travail en s'appuyant davantage sur les services de Santé au Travail.

Refonder le système de santé :

- Repositionner le rôle de l'Etat dans une vision stratégique de la santé et dans la réponse aux situations de crise, notamment en restaurant la souveraineté sanitaire industrielle au niveau national et européen.
- Mettre en place une politique de prévention permettant d'alléger les besoins curatifs et de désengorger les hôpitaux.
- Décloisonner pour optimiser les collaborations entre les acteurs et les structures hospitalières et médico-sociales.
- Promouvoir une organisation efficiente à tous les niveaux :
 - Organiser le parcours de soins basé sur le dépistage et la prévention,
 - Centrer les missions des hôpitaux sur le patient,
 - Restructurer le circuit des urgences pour une répartition plus homogène de la charge,
 - S'appuyer sur une gestion maîtrisée des dépenses qui ne soit pas conditionnée par la gestion des coûts,
 - Revoir la gouvernance des structures hospitalières et médico-sociales pour l'ouvrir aux soignants et aux salariés.
- Repenser le financement de la santé sur le long terme avec une vision d'ensemble en cohérence avec les autres politiques publiques.
- Transformer le mode de tarification, notamment la T2A, définir des stratégies d'investissement permettant l'acquisition de matériels et la mise aux normes des établissements.
- Repenser le rôle des ARS afin d'améliorer la coordination des acteurs sur le territoire et de lutter contre les déserts médicaux.
- Développer l'utilisation des outils numériques pour faciliter l'exercice des professionnels de santé et promouvoir la "médecine de demain".

Le cadrage du "Ségur de la santé" sur deux mois semble utopique pour réformer un système complexe dont les disfonctionnements perdurent depuis plusieurs dizaines d'années. Dans l'immédiat il est urgent d'apporter une réponse aux demandes de reconnaissance des personnels. La démarche de construction d'une nouvelle politique de santé doit, quant à elle, faire l'objet de travaux en profondeur de type loi de programmation.